



Mise en place de la collecte séparative du bois en déchèterie

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Cc de la Thiérache Sambre et Oise

469 Rue Sadi-carnot
la Maladrerie
<https://www.cctso.fr/>

BLIN

Aline

Hauts-De-France

aline.blin@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, DECHET ENCOMBRANT,, BOIS, DECHETERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

En 2009, le syndicat départemental de traitement des déchets dans l'Aisne Valor'Aisne a mené une étude d'optimisation pour la gestion des déchets. Parmi les pistes proposées par le cabinet chargé de cette mission, il y avait **la mise en place de la collecte séparative du bois en déchèterie**.

Auparavant le bois ne jouissait d'aucune collecte séparée et se retrouvait donc dans la benne « tout venant » où il était enfoui. Or, dans sa campagne nationale de caractérisation 2007, l'ADEME a estimé qu'un français produit en moyenne 9,2kg/hab./an de bois. Au vu du nombre d'habitants allant à la déchèterie d'Etreux (3 811), ce gisement avait été estimé à **35 tonnes par an**.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

En détournant une partie des encombrants vers une filière de valorisation, il s'agit de réduire les coûts de collecte et de traitement. En 2010, le traitement d'une tonne d'encombrants coûtait 72€ la tonne (TGAP incluse). Le cabinet d'étude mandaté par Valor'Aisne évaluait le coût de traitement du bois dans l'Aisne à 42€, soit une économie de 32€ la tonne.

Il a donc été décidé d'intégrer la création d'une filière bois dans le cadre du nouveau marché « déchèterie » qui a démarré au 1^{er} juillet 2011.

Résultats quantitatifs:

En 2012, **98,54 tonnes de bois** ont été collectés en déchèterie d'Etreux (3811 habitants).

Le coût de collecte était de 19,71€ HT la tonne. Quant au traitement, il était de 10€ HT. Au total, la collecte et le traitement ont donc coûté **2 927,62€ HT**.

Pour comparer, le coût de collecte d'une tonne d'encombrants était au même moment de 13,80€ la tonne pour un coût de traitement de 68€ suite au nouveau marché. Si les 98.54 tonnes de bois avaient été déposés aux encombrants, leur collecte et leur traitement auraient coûté 8 060,57€ HT

On a donc une économie de **5 132,95€ à l'année**.

A noter que le tonnage d'encombrants collecté n'a pas réellement diminué suite à l'instauration de cette filière.

Résultats qualitatifs :

Le bois est valorisé en panneaux de particules.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Janvier 2011 : Lancement de l'appel d'offres relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés. Les prestations commenceront à compter du 1^{er} juillet 2011. Il est demandé aux prestataires répondant au lot de la collecte en déchèterie de prévoir une benne pour le bois.

Avril 2011 : Etude des résultats de l'appel d'offre.

Juillet 2011 : Mise en place de la benne à bois retardée (problème de logistique)

Août 2011 : Mise en place de la benne à bois et de la filière de traitement (10€ la tonne traitée en 2012)

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

2-3 % ETP du chargé de mission COT Déchets

Temps de travail des salariés du cabinet d'étude AUSTRAL (Valor'Aisne)

Moyens financiers :

Prix 2012

Location de la benne 30m3 : 60€ / mois

Coût de collecte : 19,71€ HT

Coût de traitement : 10€ HT

Moyens techniques :

Mise en place d'une nouvelle benne spécifique pour le bois

Partenaires mobilisés :

- Prestataires de collecte et de traitement
- VALOR' AISNE et le cabinet d'étude AUSTRAL
- Gardien de déchèterie

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Il est bien sûr nécessaire d'avoir la place dans sa déchèterie pour une benne. D'autant qu'à elle seule, la benne à bois ne peut pas se substituer à une deuxième benne encombrants. En effet, si les tonnages de tout-venant diminuent quelque peu grâce au bois, la réduction n'est pas suffisamment conséquente.

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

-

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.